

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. Première période de questions

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre et des séances extraordinaires du 9 décembre 2025

4. Affaires des membres du conseil et tour de table

4.1 Tour de table des membres du conseil

5. Règlements

5.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 764-26 décrétant des dépenses en immobilisations de 905 000 \$, un emprunt de 695 000 \$ et l'appropriation de 210 000 \$ provenant de soldes disponibles des règlements 724-17 et 729-18 pour des travaux de voirie et de réfection, l'acquisition de génératrices ainsi que l'acquisition de machineries et véhicules

6. Administration générale et finances

6.1 Autorisation de paiement des déboursés du 10 au 31 décembre 2025

6.2 Autorisation de paiement – Budget révisé 2025 OHBM

6.3 Autorisation de paiement - Contribution annuelle 2026 – OHBM

7. Aménagement et urbanisme

7.1 Dépôt du registre des permis du mois de décembre

7.2 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 6 janvier 2026

7.3 PIIA – 1, rue Principale – modifications extérieures

7.4 PIIA – 70 rue Principale – enseigne

7.5 PIIA – 7 du Pont – enseigne

7.6 Approbation préliminaire – PPCMOI – 40A rue Élisabeth

7.7 Approbation préliminaire – PPCMOI – 162 Église

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Contribution – Gala Annuel CPA Bedford 2026

8.2 Demande de gratuité et de commandite – Échange culturel de hockey Bedford/Kensington 2026

8.3 Autorisation de commandite – Tournoi Novice et Atome de Farnham Edition 2026

8.4 Autorisation de contribution financière –Le RePaire Espace-collectif

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

9. Service des travaux publics et services techniques

- 9.1 Autorisation de paiement du décompte - No.4 pour le remplacement de la prise d'eau brute lot 2

10. Service incendie et sécurité publique

- 10.1 Autorisation de paiement de la demande de paiement 15 pour la nouvelle caserne des incendies

11. Ressources humaines

- 11.1 Liste des embauches au 13 janvier 2026

12. Dépôt de correspondance

- 12.1 Procès-verbal Zone-Éco 25 novembre 2025 (Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome Missisquoi)
12.2 Lettre de remerciement de la Fondation du Diapason pour la Ville de Bedford
12.3 Lettre de remerciement du coordonnateur événements et communication de la ville de Cowansville pour le service incendie de Bedford
12.4 Lettre de remerciement de la Fondation BMP pour la Ville de Bedford

13. Affaires nouvelles

Deuxième période de questions

14. Levée de la séance

- 14.1 Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford,
tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mardi 13 janvier
2026 à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Suzanne Plouffe
Pierre Le Blanc	Richard Fournier
Yvette Tétreault Lapointe	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, directeur général et trésorier
et M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière.

26-01-01

Ouverture de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil ouvre la séance à 19h00.

ADOPTÉE

26-01-02

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil adopte l'ordre du jour sans modification.

ADOPTÉE

N.M.

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 9 janvier 2026 sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi.

- Aucun citoyen dans la salle ne se prévaut de la période de questions.

26-01-03

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre et des séances extraordinaires du 9 décembre 2025

Considérant que chacun des membres du conseil a eu accès aux procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre et des séances extraordinaires du 9 décembre 2025, conformément à la Loi;

Considérant les dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes;

26-01-03
(Suite)

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil approuve les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre et des séances extraordinaires du 9 décembre 2025.

ADOPTÉE

N.M

Tour de table des membres du conseil

26-01-04

Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 764-26 décrétant des dépenses en immobilisations de 905 000 \$, un emprunt de 695 000 \$ et l'appropriation de 210 000 \$ provenant de soldes disponibles des règlements 724-17 et 729-18 pour des travaux de voirie et de réfection, l'acquisition de génératrices ainsi que l'acquisition de machineries et véhicules

Le conseiller Daniel Audette donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement d'emprunt numéro 764-26 décrétant des dépenses en immobilisations de 905 000 \$, un emprunt de 695 000 \$ et l'appropriation de 210 000 \$ provenant de soldes disponibles des règlements 724-17 et 729-18 pour des travaux de voirie et de réfection, l'acquisition de génératrices ainsi que l'acquisition de machinerie et véhicules, sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Le projet de règlement d'emprunt numéro 764-26 intitulé : « Règlement décrétant des dépenses en immobilisations de 905 000 \$, un emprunt de 695 000 \$ et l'appropriation de 210 000 \$ provenant de soldes disponibles des règlements 724-17 et 729-18 pour des travaux de voirie et de réfection, l'acquisition de génératrices ainsi que l'acquisition de machinerie et véhicules », est présenté et déposé à cette séance.

26-01-05

Autorisation de paiement des déboursés pour le mois de décembre 2025

Proposé par le conseiller Pierre Le blanc
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil adopte la liste des déboursés au 13 janvier 2026, au montant de 314 682,20 \$ présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 9 janvier 2026.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-01-06

Autorisation de paiement – Budget révisé 2025 OHBM

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a communiqué le 1^{er} décembre 2025, le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi pour l'année 2025, la contribution de la Ville passant de 31 991 \$ à 32 066 \$;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil approuve le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi en date du 1^{er} décembre 2025 et accepte le montant de la contribution révisée de la Ville au montant de 32 066 \$.

26-01-06

(Suite)

Que ce conseil autorise le paiement du montant supplémentaire dû soit, de 75 \$.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

26-01-07

Autorisation de paiement - Contribution annuelle 2026 - OHBM

Considérant que la Société d'Habitation Québec (SHQ) a communiqué le 2 décembre 2025, le budget annuel de l'Office d'Habitation de Brome-Missisquoi pour l'année 2026, la contribution de la Ville de Bedford étant de 29 540 \$;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
 Appuyé par le conseiller Daniel Audette
 Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil approuve le budget annuel de l'Office d'Habitation de Brome-Missisquoi en date du 2 décembre 2025 et autorise le paiement de la contribution annuelle 2026 de la Ville de Bedford au montant de 29 540 \$.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M

Dépôt du registre des permis du mois décembre 2025

N.M

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 6 janvier 2026

26-01-08

PIIA – 1, rue Principale – modifications extérieures

Considérant la demande soumise afin d'approuver les modifications extérieures de l'immeuble localisé au 1, rue Principale;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'aménagement extérieur et de rénovation de l'immeuble produit par Mélanie Favreau, architecte, de son dossier 10-321, datés du 21 octobre 2025;

Considérant que la demande vise à remplacer des garde-corps extérieurs pour des garde-corps métallique de couleur noire à l'avant et sur la toiture arrière;

Considérant l'aménagement du stationnement dans la cour arrière et l'aménagement d'un espace verdi à l'emplacement du Carré de pavé unis à l'avant de l'immeuble;

Considérant la construction d'une remise présentant un revêtement de fibrociment de couleur semblable au bâtiment principal et d'une toiture de bardeaux noirs;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
 Appuyé par le conseiller Richard Fournier
 Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-01-09

PIIA – 70 rue Principale - enseigne

Considérant la demande soumise afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne au 70, rue Principale pour un nouveau commerce nommé « Trouve et aime»;

Considérant que la demande vise l'installation d'une enseigne de toile de vinyle;

Considérant que la demande contrevient aux matériaux autorisés au règlement de zonage 699-11, article 101;

Considérant les matériaux autorisés à cet article sont « le fer forgé, l'aluminium, le bronze, le verre, le canevas et le bois massif peint, teint ou vernis » et ce, afin de favoriser une harmonisation et une qualité d'affichage sur le territoire de la Ville;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil refuse, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-01-10

PIIA – 7 du Pont - enseigne

Considérant la demande soumise afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne au 7, rue du Pont pour un nouveau commerce nommé « École de conduite Lac Champlain »;

Considérant que la demande vise l'installation d'une enseigne de bois vernis;

Considérant que l'affiche est de bonne qualité;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-01-11

Approbation préliminaire – PPCMOI – 40A rue Élisabeth

Considérant la demande soumise afin de voir l'ouverture du Conseil sur la possibilité de faire une demande en vertu du règlement sur les PPCMOI, afin de permettre la construction de 2 immeubles de 12 logements chacun à l'emplacement du 40-A, rue Élisabeth;

Considérant que le projet ajouterait trop de densité de logement sur une rue majoritairement composée de résidences unifamiliales ou de faible densité;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil refuse la demande de PPCMOI, tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE

26-01-12

Approbation préliminaire – PPCMOI – 162 Église

Considérant la demande soumise afin de voir l'ouverture du Conseil sur la possibilité de vendre une parcelle du lot 5 602 308 appartenant à la Ville et ce, afin de permettre l'aménagement de 2 immeubles de 4 logements par processus de PPCMOI;

Considérant que le terrain de la Ville pourrait être un milieu humide;

Considérant que la Ville devrait conserver cet emplacement;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil refuse la demande de PPCMOI, tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE

26-01-13

Contribution – Gala Annuel CPA Bedford 2026

Considérant que le CPA de Bedford sollicite la Ville afin de contribuer au Gala annuel 2026, un événement qui met en valeur le talent de nos jeunes athlètes locaux;

Considérant que depuis 50 ans le CPA de Bedford œuvre auprès de la communauté pour offrir un environnement sain et stimulant où les jeunes peuvent s'épanouir par la pratique du patinage artistique;

Considérant que le CPA Bedford nécessite un financement important pour couvrir les coûts (location de glace, costumes, éclairage, etc.), lesquels s'élèvent à plus de 20 000\$;

Proposé par le conseiller Pierre Le blanc
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise l'achat de 1 page de publicité, à raison de 325 \$, à paraître dans le programme-souvenir du Gala annuel 2026 du CPA Bedford, laquelle publicité devra mentionner les 16 jeunes athlètes de la Ville de Bedford.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

26-01-14

Demande de gratuité et de commandite – Échange culturel de hockey Bedford/Kensington 2026

Considérant que la Ville de Bedford a été sollicitée en vue de la 58^{ème} édition de l'Échange Culturelle Bedford/Kensington qui sera tenu le 21 et 22 février 2026;

Considérant que pour ce faire, l'organisation a déposé une demande de gratuité pour la salle Arlene-Murray du centre communautaire Georges-Perron pour les 20, 21 et 22 février;

Considérant qu'une commandite sous forme de temps de glace pour les 21 et 22 février est également souhaitée;

Considérant que la Cérémonie Officielle de l'Échange Culturel et qu'une partie d'Amitié seront tenues puis qu'une invitation spéciale a été adressée aux membres du conseil municipal à cet effet;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac

26-01-14
(Suite)

Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde une gratuité de temps de glace à l'aréna de Bedford le samedi 21 février, de 18 h 30 jusqu'à la fermeture, conditionnellement à la disponibilité de la glace ainsi que le dimanche 22 février, de 12 h à 14 h 30, cette gratuité représentant une valeur de plus de 1 262 \$;

Que ce conseil accorde une gratuité pour la salle Arlène-Murray du centre communautaire Georges-Perron pour les 20, 21 et 22 février, laquelle gratuité représente une valeur de 750 \$.

Que ce conseil considère que lesdites gratuités représenteront la contribution financière de la Ville pour cet événement.

Que ce conseil nomme monsieur Claude Dubois, maire, pour assister à la Cérémonie Officielle de l'Échange Culturel ainsi que pour la partie d'Amitié qui se tiendront le samedi 21 février 2026 à 18h30 et le dimanche 22 février à 12h00.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-01-15

Autorisation de commandite – Tournoi Novice et Atome de Farnham Edition 2026

Considérant que le Tournoi de hockey Novice et Atome de Farnham célébrera sa 45e édition, qui se déroulera du 6 au 15 février 2026;

Considérant que l'organisation du tournoi souhaite solliciter la générosité de notre organisation dans le cadre de l'édition 2026;

Considérant que plus de 600 jeunes hockeyeurs et hockeyeuses participent à cet événement, dont plusieurs résidents à Bedford;

Considérant qu'une contribution, qu'elle soit monétaire sous forme de commandite ou sous forme de cadeaux, bénéficie directement aux jeunes participants et contribue également au soutien du hockey mineur de Farnham;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil municipal autorise une contribution financière à des fins de commandite d'un montant de 200\$.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

26-01-16

Autorisation de contribution financière - Le RePaire Espace-collectif

Considérant que Le RePaire Espace collectif sollicite la Ville de Bedford pour une contribution financière;

Considérant que Le RePaire Espace-collectif est reconnu par la Ville de Bedford comme étant un organisme communautaire;

26-01-16
(Suite)

Considérant que l'organisme contribue à l'amélioration des conditions de socialisation et d'éducation des familles offrant l'école à la maison à leurs enfants ainsi qu'une vocation communautaire aux ateliers présentés à leurs participants;

Considérant que depuis maintenant 7 ans, le RePaire est géré entièrement par des bénévoles, des membres qui croient profondément à l'importance de sa mission et s'engagent activement pour la faire vivre;

Considérant que Le RePaire sollicite un soutien financier afin de faire l'achat de matériel artistique et scientifique afin d'organiser des activités qui sauront plaire aux jeunes et leur permettre de développer de nouvelles compétences;

Considérant que plus de quinze (15) enfants utilisent les services offerts par l'organisme;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise une contribution financière à Le RePaire Espace-collectif au montant de 500 \$.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-01-17

Autorisation de paiement du décompte - No.4 pour le remplacement de la prise d'eau brute lot 2(Usine de filtration)

Considérant l'octroi d'un contrat à « PRONEX GÉNIE CIVIL » pour les travaux de remplacement de la prise d'eau brute / Lot 2 (Usine de filtration), et ce, en vertu de la résolution 25-08-268 et pour un montant de 1 686 884,46\$ incluant les taxes;

Considérant que le paiement du décompte No.1 pour les travaux réalisés jusqu'au 30 septembre 2025 pour un montant de 458 473,52\$ incluant les taxes;

Considérant que le paiement du décompte No.2 pour les travaux réalisés jusqu'au 24 octobre 2025, et ce, en vertu de la résolution 25-11-355 pour un montant de 299 959,21\$ incluant les taxes;

Considérant que le paiement du décompte No.3 pour les travaux réalisés jusqu'au 30 novembre 2025, et ce, en vertu de la résolution 25-12-394 pour un montant de 634 163,88\$ incluant les taxes;

Considérant que la vérification du décompte No.4 pour les travaux réalisés jusqu'au 31 décembre 2025 et la recommandation de paiement faites par « BRUSER » pour un montant de 51 496,51\$ incluant les taxes;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le paiement du décompte No.4 à « PRONEX GÉNIE CIVIL » au montant de 51 496,51\$ (incluant les taxes applicables).

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

26-01-18

Autorisation de paiement de la demande de paiement 15 pour la nouvelle caserne des incendies

Considérant que l'octroi d'un contrat à « Construction Richelieu Inc. » pour la construction de la nouvelle caserne des incendies, et ce, en vertu de la résolution 24-05-175 et pour un montant de 6 286 833 \$ (incluant les taxes);

Considérant la vérification et l'acceptation par les professionnels au projet de la demande de paiement 15 pour un montant de 59 506,43 \$ moins une retenue spéciale pour les travaux restant de 50 000 \$;

Considérant que l'acceptation finale conditionnelle a été acceptée par les professionnels au projet et qu'il y a eu entente avec l'entrepreneur pour que la Ville procède à la libération de la retenue contractuelle au montant de 562 792,78 \$;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
 Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
 Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le paiement de la demande de paiement 15 au montant de 656 908,02 \$ (incluant les taxes) à « Construction Richelieu Inc. ».

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

- N.M **Dépôt de liste des embauches au 13 janvier 2026**
- N.M **Dépôt du procès-verbal Zone éco du 25 novembre 2025 (La régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome Missisquoi)**
- N.M **Dépôt d'une lettre de remerciement de la fondation du Diapason pour la Ville de Bedford**
- N.M **Dépôt d'une lettre de remerciement du coordonnateur événements et communication de la ville de Cowansville pour le service incendie**
- N.M **Dépôt d'une lettre de remerciement de la Fondation BMP pour la Ville de Bedford**

26-01-19

Autorisation de signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Dunham pour la prévention incendie

Considérant que la Ville de Bedford souhaite conclure une entente intermunicipale avec la Ville de Dunham concernant la prévention incendie;

Considérant que cette entente couvre l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'inspection des risques plus élevés ainsi que leur réinspection;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ladite entente;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
 Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
 Et résolu à l'unanimité

26-01-19
 (Suite) Que ce conseil autorise le maire, Claude Dubois, et le directeur général, Richard Joyal, à signer pour et au nom de la Ville de Bedford, l'entente intermunicipale avec la Ville de Dunham concernant la prévention incendie.

ADOPTÉE

26-01-20 **Autorisation de paiement à Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc. pour des travaux au Centre d'entraînement des pompiers**

Considérant les travaux au Centre d'entraînement des pompiers notamment le soudage des escaliers, des portes, des plafonds et des garde-corps;

Considérant que ces travaux seront financés avec la subvention reçue de la Fondation John R. McConnell;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
 Appuyé par le conseiller Richard Fournier
 Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil mandate Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc. pour des travaux au Centre d'entraînement des pompiers, pour un montant n'excédant pas 30 000,00\$, incluant les taxes applicables.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M **Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 9 janvier 2026 sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Deux citoyens se sont prévalués de la période de questions concernant les sujets suivants :

- Début des démarches pour la journée Tous au jardin 2026;
- Absence de la chaise des générations;
- Refus de l'enseigne au 70 rue Principale et existence d'un règlement à cet effet sur le site internet;
- Les logements vacants appartenant à l'Office d'Habitation à Bedford.

26-01-21 **Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
 Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
 Et résolu à L'unanimité

Que la séance soit levée à 19h22

ADOPTÉE

Claude Dubois, maire

M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière